Bordeaux INP
ENSEIRB
MATMECA

Année universitaire 2017/2018

REUNIONS DE RENTRÉE DES ELEVES

Les dates des réunions de rentrée, les dates d'inscription administrative sont consultables sur :
https://enseirb-matmeca.bordeaux-inp.fr/fr/calendrier-de-rentree

Dans la semaine suivant votre rentrée, vous devrez procéder à votre inscription administrative au sein de l'ENSEIRB-MATMECA. Une convocation précisant l'heure exacte de votre inscription vous sera remise le jour de la rentrée scolaire.

Merci d'avance de la respecter !

Votre dossier d'inscription **dûment complété et accompagné des documents demandés sera à remettre en chaîne d'inscription au sein de l'ENSEIRB-MATMECA à la date et heure indiquées sur la convocation.**

Informations diverses :

- **Sécurité sociale** - *consulter le GAIA article VI (p13)*

Pensez également **à choisir votre pack sécurité sociale étudiante et complémentaire (VITTAVI ou LMDE) avant de vous inscrire**. Les stands des mutuelles seront présents dans l'école pour vous prendre en charge **APRES** votre inscription administrative afin que vous régliez avec eux les formalités de votre affiliation.
Votre adhésion à la sécurité sociale se fera lors de votre inscription administrative.

- **La responsabilité civile**

Il est rappelé que les accidents de trajet, les activités sportives et la responsabilité civile ne sont pas couverts par l'affiliation à la sécurité sociale des étudiants.

Seule l'adhésion à une mutuelle ou à une société d'assurance peut permettre la couverture de ces risques (Circulaire ministérielle 86-605 du 13 février 1986).
Si vous n'êtes pas couvert par le contrat d'assurance Responsabilité Civile de vos parents, vous pouvez souscrire le contrat des mutuelles étudiantes VITTAVI (AEV) ou LMDE (ADE).
Si vous êtes couvert par le contrat d'assurance Responsabilité Civile de vos parents ou par un contrat que vous avez souscrit vous-même, **vous devez impérativement fournir une attestation précisant que vous êtes bien pris en charge pour les risques scolaires et extrascolaires durant l'année universitaire 2017-2018 (du 1/10/2017 au 31/09/2018) en France et à l'étranger (si vous comptez faire un stage à l'étranger cette année**).
Remarque : Les contrats des mutuelles complémentaires Santé LMDE ou VITTAVI comprennent la garantie Responsabilité Civile.

Dans tous les cas, une assurance de responsabilité civile scolaire et extrascolaire est obligatoire durant votre scolarité.

- **Délivrance de la carte AQUIPASS, des certificats de scolarité, et création de votre compte informatique de l'école**

Un dossier complet accompagné du règlement des droits d'inscription vous permettra d'obtenir votre Carte AQUIPASS, vos certificats de scolarité, de créer ou réactiver votre compte informatique.

Un dossier incomplet bloquera la délivrance des documents suivants : certificat scolarité, attestations de scolarité, etc. …

Listes des pièces à remettre si vous effectuez une 1ère inscription

A classer dans l'ordre suivant :

A REMETTRE PAR TOUS

A/Le dossier d'inscription administrative complet comprendra les documents suivants :

- ❑ 2 photos d'identité récentes (format 35 mm x 45 mm)
- ❑ **le récapitulatif d'inscription en ligne ou le dossier d'inscription administrative complet** (ci-joint au dossier, à compléter en fin de dossier si vous pas pu réaliser une inscription et votre paiement en ligne)
- ❑ la **photocopie de la carte d'identité ou du passeport**
- ❑ l'**extrait d'acte de naissance en version originale et en version française si vous êtes étudiant de nationalité étrangère**
- ❑ le **titre de séjour** ou **récépissé de demande de titre de séjour** si vous êtes étudiant de nationalité étrangère
- ❑ Le **certificat de participation à la Journée Citoyenneté et Défense** pour les étudiants de nationalité française
- ❑ le **diplôme ou l'attestation de réussite au diplôme ayant permis votre admission**
- ❑ le **relevé de notes du baccalauréat où figure votre INE**

B/Affiliation à la Sécurité Sociale

- ❑ les pièces justificatives de non affiliation à la sécurité sociale étudiante si vous êtes dans ce cas (copie d'attestation de sécurité sociale (régime spécial, rattachement au parent), carte européenne…)

B-1 élèves boursiers

- ❑ **la photocopie de l'avis d'attribution conditionnelle de bourse pour 2017/2018** ou la décision provisoire d'attribution de Bourses, le cas échéant

B-2 élèves salariés

- ❑ le contrat de travail (quotité de travail supérieure à 150h par trimestre ou 600h par an) **et** dernier bulletin de salaire (le contrat doit couvrir toute l'année universitaire soit du 01/09/2017 au 31/08/2018)

C/Responsabilité civile

- ❑ la photocopie de **l'attestation d'assurance « Responsabilité Civile scolaire ET extra-scolaire»** couvrant l'année universitaire 2017/2018, si vous êtes couvert par un contrat autre que celui de VITTAVI ou LMDE.

D/ Autres documents

- ❑ l'imprimé **"Autorisation d'utilisation de la photographie et des données personnelles - Attestation d'acceptation des règlements et consignes applicables"** (joint à ce dossier)
- ❑ la fiche : **« Personne à contacter - Autorisation de communiquer avec vos parents**» : (jointe à ce dossier)
- ❑ la fiche **« Charte anti-plagiat »** signée (jointe à ce dossier)
- ❑ l'**« Accord de confidentialité »** signé et imprimé en 2 exemplaires (joint à ce dossier)

E/ Paiement (le détail du montant total des droits correspond à l'inscription au diplôme et le décompte des droits à payer est disponible dans le « GAIA »).

- ❑ paiement en ligne - le justificatif de paiement imprimé lors de l'IA web
- ❑ paiement en chaîne d'inscription par chèque (que vous remplirez le jour de votre inscription administrative établi à l'ordre de **Monsieur l'Agent Comptable de l'IPB)** ou en numéraire.

F/Autres éléments à remettre lors de votre d'inscription administrative

- ❑ le coupon de participation à l'enquête primo-entrants que vous trouverez dans la sacoche remise le jour de la rentrée – L'enquête primo-entrant vous aura été adressée par mail avant la rentrée (concerne uniquement les 1ères années).
- ❑ à remettre à l'association BDE : ❑ le chèque de cotisation d'un montant de 80€ (inscription en 1ère année) ou de 50€ (inscription en 2ème année) à l'ordre de l'association BDE ENSEIRB-MATMECA avec inscrit au verso vos nom, prénom et filière.
- ❑ à envoyer ou à remettre auprès de la mutuelle choisie, pour créer votre dossier d'inscription et d'affiliation à la sécurité sociale : un RIB ou RIP. Plus si vous êtes étudiant de nationalité étrangère, l'extrait d'acte de naissance en version originale et en version française**.**

L'INSCRIPTION DEFINITIVE NE POURRA ETRE VALIDEE QUE SI VOTRE DOSSIER EST COMPLET

Un dossier incomplet bloquera la délivrance de la carte Aquipass, des certificats scolarités, attestations, etc…

Bordeaux INP
ENSEIRB
MATMECA

Année universitaire 2017/2018

Listes des pièces à remettre si vous effectuez une réinscription

A classer dans l'ordre suivant :

A REMETTRE PAR TOUS

A/Le dossier d'inscription administrative complet comprendra les documents suivants :

- ❑ **le récapitulatif d'inscription en ligne ou le dossier d'inscription administrative complet** (ci-joint au dossier à imprimer si vous n'avez pas effectué votre inscription administrative et le paiement en ligne)**.**

B/Affiliation à la Sécurité Sociale

- ❑ les pièces justificatives de non affiliation à la sécurité sociale étudiante si vous êtes dans ce cas.

B-1 élèves boursiers

- ❑ **la photocopie de l'avis d'attribution conditionnelle de bourse pour 2017/2018** ou la décision provisoire d'attribution de Bourses, le cas échéant.

B-2 élèves salariés

- ❑ le contrat de travail (quotité de travail supérieure à 150h par trimestre ou 600h par an) **et** dernier bulletin de salaire (le contrat doit couvrir toute l'année universitaire soit du 01/10/2017 au 30/09/2018).

C/Responsabilité civile

- ❑ la photocopie de **l'attestation d'assurance « Responsabilité Civile scolaire ET extra-scolaire»** couvrant l'année universitaire 2017/2018, si vous êtes couvert par un contrat autre que celui de VITTAVI ou LMDE.

D/ Autres documents

- ❑ l'imprimé **" Autorisation d'utilisation de la photographie et des données personnelles - Attestation d'acceptation des règlements et consignes applicables "** (joint à ce dossier).
- ❑ la fiche : **« Personne à contacter, Autorisation de communiquer avec vos parents**» (jointe à ce dossier).
- ❑ la **« Charte anti-plagiat »** signée (jointe à ce dossier).
- ❑ l'**« Accord de confidentialité »** imprimé en 2 exemplaires si vous ne l'avez pas signé l'année dernière, (joint à ce dossier).

E/ Paiement (le détail du montant total des droits correspond à l'inscription au diplôme et le décompte des droits à payer est disponible dans le « GAIA »).

- ❑ paiement en ligne - le justificatif de paiement imprimé lors de l'IA web.
- ❑ paiement en chaîne d'inscription par chèque (que vous remplirez le jour de votre inscription administrative établi à l'ordre de **Monsieur l'Agent Comptable de l'IPB)** ou en numéraire.

L'INSCRIPTION DEFINITIVE NE POURRA ETRE VALIDEE QUE SI VOTRE DOSSIER EST COMPLET

Un dossier incomplet bloquera la délivrance de la carte Aquipass, des certificats scolarités, attestations, etc.

Autorisation d'utilisation de la photographie et des données personnelles

Nom Prénom : .....

Étudiant en	☐ **1ère année** ☐ **2ème année** ☐ **3ème année**	
à :		
ENSC - Bordeaux INP	☐	Cognitique
ENSCBP - Bordeaux INP	☐	Agroalimentaire – Génie biologique
.....	☐	Chimie-Physique
.....	☐	Matériaux (alternance)
.....	☐	Agroalimentaire - Génie industriel (alternance)
.....	☐	Matériaux composites – Mécanique (alternance)
ENSEGID- Bordeaux INP	☐	Environnement, Géo ressources et Ing. du Dév. durable
ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP .	☐	filière Électronique
.....	☐	filière Informatique
.....	☐	filière Mathématique et Mécanique
.....	☐	filière Télécommunications
.....	☐	filière Réseaux et systèmes d'information (alternance)
.....	☐	filière Systèmes électroniques embarqués (alternance)
ENSTBB - Bordeaux INP	☐	Technologie des Biomolécules

I. Autorisation d'utilisation de la photographie

Lors de la délivrance de votre carte d'étudiant mulitiservices « Aquipass », votre photographie sera stockée sur un serveur.

Elle pourra également être utilisée afin de constituer un trombinoscope à l'usage exclusif des équipes pédagogiques et administratives.
Votre photographie sera alors protégée et accessible uniquement par l'administrateur de ce service.
Elle sera conservée durant toute votre scolarité au sein de Bordeaux INP, et ne sera en aucun cas communiquée à des tiers, vendue, ou encore utilisée pour un autre usage.

☐ J'autorise Bordeaux INP et ses écoles à utiliser ma photo pour un trombinoscope à usage pédagogique

☐ Je n'autorise pas Bordeaux INP et ses écoles à utiliser ma photo pour un trombinoscope à usage pédagogique

☐ J'autorise Bordeaux INP et ses écoles à publier librement les photographies et vidéos me représentant dans le cadre exclusif de leurs publications à des fins pédagogiques ou scientifiques et/ou de communications externes ou internes sur support papier et/ou numérique (annuaires, plaquettes, brochures de présentation, affichettes, sites internet,…)

☐ Je n'autorise pas Bordeaux INP et ses écoles à publier librement les photographies et vidéos me représentant dans le cadre exclusif de leurs publications à des fins pédagogiques ou scientifiques et/ou de communications externes ou internes sur support papier et/ou numérique (annuaires, plaquettes, brochures de présentation, affichettes, sites internet,…)

Nom Prénom : .....

II. Autorisation de transfert de données personnelles vers le CNOUS

La carte « Aquipass » vous permet grâce à la monétique « Izly » («porte-monnaie dématérialisé" rechargeable en ligne par carte bancaire ou par virement SEPA.) de payer différentes prestations :

- Repas dans les restaurants universitaires ;
- Achat de friandises ou boissons aux distributeurs automatiques ;

Pour profiter de ces services, vous devez autoriser l'établissement à transmettre les données suivantes au Centre National des Œuvres Universitaires (CNOUS). :

- Nom ;
- Prénom ;
- Date de naissance ;
- Votre adresse de messagerie Bordeaux INP.

Si vous n'autorisez pas ce transfert de données, vous ne pourrez bénéficier des services dont le paiement est réalisée grâce à la technologie « Izly ».
Vous pourrez utiliser les restaurants universitaires sur présentation de votre carte et vous devrez vous acquitter du tarif étudiant en numéraire.

☐ J'autorise Bordeaux INP et ses écoles à transmettre partie de mes données au CNOUS pour l'usage d'Izly

☐ Je n'autorise pas Bordeaux INP et ses écoles à transmettre partie de mes données au CNOUS pour l'usage d'Izly

REGLEMENTS et CONSIGNES APPLICABLES

Par la présente, je reconnais avoir pris connaissance :

☐ des règlements intérieurs de Bordeaux INP et de l'école où je m'inscris
☐ du règlement pédagogique de l'école où je m'inscris
☐ des consignes qualité-hygiène & sécurité (https://www.bordeaux-inp.fr/extranet/fr/etudiants)

et je les accepte

Date : ..... Signature

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017/2018

Filière : ❑ Electronique ❑ Informatique ❑ Mathématique et Mécanique ❑ RSI ❑ SEE ❑ Télécommunications

Année : ❑ 1A ❑ 2A ❑ 3A

NOM : _____ **Prénom** : _____

Personne à contacter en cas d'accident

NOM _____

COORDONNEES TELEPHONIQUES _____

Autorisation de communiquer avec vos parents

❑ *Je souhaite que mes parents puissent être renseignés, à leur demande, sur ma scolarité à l'ENSEIRB-MATMECA pour la présente année scolaire.*

❑ *Je ne souhaite pas que mes parents puissent être renseignés sur ma scolarité à l'ENSEIRB-MATMECA pour la présente année scolaire.* ***En cas de demande de leur part, ils seront informés de ce souhait.***

*Talence, le*_____ *(Signature obligatoire)* _____

#

LE PLAGIAT

Bordeaux INP AQUITAINE

Définition

D'après la définition du Petit Robert, le plagiat consiste « à s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens ».

Dans le cadre de travaux évalués, **le plagiat constitue une fraude** dont les conséquences peuvent être graves : attribution d'une note de zéro au travail incriminé, exclusion de l'établissement, exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur français.

En matière de propriété intellectuelle, **le plagiat constitue un délit.**

Ce que disent les règlements pédagogiques de Bordeaux INP

Article 3 I-5 Plagiat

Le plagiat consiste à présenter comme sien ce qui a été produit par un autre, quelle qu'en soit la source (ouvrage, internet, travail d'un autre élève…). Le plagiat est une fraude relevant de l'article 3 I-2 du règlement pédagogique. Si un travail réalisé par un groupe d'élèves comporte un plagiat, tous les membres du groupe en assument la responsabilité. **Chaque élève a le devoir de prendre connaissance de la charte anti-plagiat disponible sur le site extranet de l'établissement.**

Article 3 I-2 Déroulement des épreuves (absence, accès salles, consignes générales organisationnelles, infractions, fraude).

L'instruction de la fraude relève du conseil d'administration de Bordeaux INP, constitué en section disciplinaire compétente à l'égard des usagers selon les dispositions du code de l'éducation. Son Président est saisi de la fraude. **Les sanctions encourues par un élève peuvent aller du simple avertissement jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur français.**

Ce que dit la loi : Le plagiat est un délit

Article L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle :

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est un délit. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

Exemples de sanctions

En juin 2016, la section disciplinaire de Bordeaux INP a notamment prononcé les sanctions suivantes :
> Exclusion pour une durée d'1 an avec sursis, avec nullité du semestre
> Exclusion pour une durée de 2 ans dont 1 avec sursis, avec nullité du semestre

A savoir

Ce que vous avez rédigé par vous même doit être clairement distingué de ce qui provient d'un autre auteur. Si un extrait est cité tel quel, il doit être placé entre guillemets, souvent écrit en italique, et la source doit être indiquée (nom de l'auteur éventuel et référence précise). Ceci s'applique aussi aux textes provenant d'internet ainsi qu'aux textes anonymes. Lorsque le texte d'un autre auteur est résumé, paraphrasé (reproduction de la structure du texte source mais en utilisant des synonymes), reformulé ou traduit, la source précise doit aussi être indiquée clairement.

Les citations ne concernent pas que des mots.
Elles peuvent aussi concerner des tableaux, des graphes, des données, des images ou des photographies, du son, de l'audiovisuel, etc. De plus, si les sources ne sont pas libres de droit, leur réutilisation peut nécessiter une autorisation préalable de l'auteur ou même le paiement d'une redevance.

COMMENT RÉFÉRENCER ET CITER UN ÉLÉMENT BIBLIOGRAPHIQUE DANS UN DOCUMENT SCIENTIFIQUE ?

bit.ly/2c7Avc7

ComUE d'Aquitaine
COMMUNAUTÉ D'UNIVERSITÉS ET ÉTABLISSEMENTS D'AQUITAINE

Je soussigné-e .....étudiant-e en .....
à l'Ecole Nationale Supérieure .....
déclare avoir pris connaissance de ces informations sur le plagiat et m'engage à indiquer toutes les références sur lesquelles je m'appuierai dans mes travaux.

Fait à .....
Le .....
Signature

Tout étudiant de Bordeaux INP doit remplir ce formulaire, l'imprimer en deux exemplaires, les dater, les signer et les joindre au dossier

ACCORD DE CONFIDENTIALITE

ENTRE :

Civilité :

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../ ..... /.....

Adresse : .....
.....
.....

Code Postal .....

Ville : .....

Ci-après désigné par l'« **Etudiant** »,

ET

INstitut Polytechnique de Bordeaux,
Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel,
Situé 1 Rue du Dr Albert Schweitzer 33402 TALENCE,
Représenté par monsieur François CANSELL, Directeur Général
Ci-après désigné « **Bordeaux INP** »,

L'Etudiant et Bordeaux INP étant ci-après individuellement ou collectivement désignés par la ou les « Partie(s) »

PREAMBULE

Dans le cadre de son cursus, l'Etudiant intègre une formation dispensée par l'une des écoles de Bordeaux INP.

Ecole : Sélectionner votre école

A ce titre, l'Etudiant reconnait qu'il va bénéficier au sein de l'école concernée (hors laboratoire de recherche) d'un savoir, des connaissances, des compétences et des capacités de mise en œuvre de projets qui lui sont inconnus à la date de son intégration.

De plus, l'Etudiant reconnait que Bordeaux INP mettra à sa disposition un groupe d'enseignants chercheurs ainsi que différents plateaux techniques et des moyens matériels qui seront le support de tout développement mené dans le cadre de son cursus.

L'Etudiant sera également amené dans le cadre de son cursus à recevoir des informations émanant des enseignants chercheurs ou de partenaires tiers directement ou via Bordeaux INP.

De même, Bordeaux INP reconnait que l'Etudiant pourra apporter certaines idées à caractère innovant ou novateur et sera éventuellement amené à les mettre en œuvre ou à les concrétiser dans le cadre de son cursus.

Certains Projets pourront être présentés à des partenaires potentiels susceptibles d'être intéressés par un co-développement des résultats du Projet. Les résultats du Projet et les modalités de gestion de ces résultats ne sont pas l'objet du présent Accord et feront l'objet d'un contrat supplémentaire et différent entre Bordeaux INP et lesdits partenaires. Cependant, le présent Accord entend également encadrer la confidentialité des informations que l'Etudiant pourrait être amené à recevoir de la part d'un partenaire tiers directement ou via Bordeaux INP.

L'Etudiant et Bordeaux INP se sont rapprochés afin d'entreprendre des discussions sur les modalités de leurs relations et de gestion respective de leurs connaissances et apports (ci-après les « Echanges »).

LES PARTIES ONT CONVENU DE CE QUI SUIT :

Article 1 – Définitions

Pour les besoins du présent Accord, les termes suivants, dès lors qu'ils seront munis d'une première lettre majuscule, auront le sens suivant, :

Accord : Le présent accord entre les Parties.

Informations Confidentielles : Informations et données de toute nature, notamment technique, scientifique, économique, financière, commerciale, comptable, tout plan, étude, prototype, matériel, données expérimentales et de tests, dessins, représentations graphiques, savoir-faire, expériences, bases de données, logiciels et programmes, quels qu'en soient la forme, le support ou le moyen, incluant sans limitation, les communications orales, écrites ou fixées sur un support quelconque, que les Parties sont amenées à se communiquer. Il est entendu entre les Parties que les Connaissances Propres, les informations décrites ci-dessus émanant de Bordeaux INP, de l'Etudiant ou d'un partenaire tiers sont des Informations Confidentielles.
Toute information devra être traitée comme confidentielle par les Parties, que la formulation « confidentiel » soit utilisée ou non dans les notes, études, analyses ou tout autre document.

Article 2 – Objet

L'Accord a pour objet de fixer les règles relatives à la protection et à l'utilisation des Informations Confidentielles que les Parties ou un partenaire tiers vont s'échanger dans le contexte défini en préambule.

Chacune des Parties transmettra les seules Informations Confidentielles qu'elle juge nécessaires à la poursuite des échanges.

Aucune disposition de cet Accord ne peut être interprétée comme obligeant l'une des Parties à transmettre des Informations Confidentielles ou à se lier contractuellement avec l'autre.

Article 3 – Obligation des Parties

La Partie qui reçoit les Informations Confidentielles s'engage pendant la durée du présent Accord et

jusqu'à ce qu'elles tombent dans le domaine public à ce que ces Informations Confidentielles émanant de la Partie ou d'un partenaire tiers qui les transmet :

a) soient protégées et gardées strictement confidentielles et soient traitées avec le même degré de précaution et de protection qu'elle accorde à ses propres Informations Confidentielles de même importance ;

b) ne soient pas utilisées, totalement ou partiellement, dans d'autres objectifs que ceux définis par le présent Accord, comme mentionnés dans le Préambule ci-dessus, sans le consentement préalable et écrit de la Partie ou du partenaire tiers qui les a transmises ;

c) ne soient ni communiquées ni susceptibles de l'être, soit directement, soit indirectement à tout tiers ou à toutes personnes autres que celles mentionnées à l'article 5 ci-dessous;

d) ne soient ni copiées, ni reproduites, ni dupliquées totalement ou partiellement lorsque de telles copies, reproductions ou duplications n'ont pas été autorisées par la Partie ou le partenaire tiers qui les a transmises et ce, de manière spécifique et par écrit.

Nonobstant les dispositions des articles 9 et 10 ci-dessous, le terme ou la résiliation du présent Accord n'aura pas pour effet de dégager les Parties de leurs obligations de respecter les dispositions de l'article 3 concernant l'utilisation et la protection des Informations Confidentielles reçues avant la date de la résiliation ou l'arrivée du terme. Les obligations contenues dans ces dispositions restent en vigueur pendant la période définie audit article.

Article 4 – Exceptions

La Partie qui reçoit les Informations Confidentielles ne sera soumise à aucune restriction quant à leur utilisation, si elle peut apporter la preuve :

a) qu'elles sont entrées dans le domaine public préalablement à leur divulgation ou après celle-ci par un tiers de bonne foi ;

b) qu'elles sont déjà connues de celle-ci, cette connaissance préalable pouvant être démontrée par l'existence de documents appropriés dans ses dossiers ;

c) qu'elles ont été reçues d'un tiers autorisé à les divulguer, de manière licite, sans restriction ni violation du présent Accord ;

d) que l'utilisation ou la divulgation a été autorisée par écrit par la Partie ou le partenaire tiers dont elles émanent ;

e) qu'elles sont le résultat de développements internes entrepris de bonne foi par des membres de son personnel n'ayant pas eu accès à ces Informations Confidentielles ;

f) que la divulgation est requise par toute loi ou décision de justice, sous réserve que la Partie devant transmettre ces Informations Confidentielles en avise, dans les plus brefs délais, la Partie ou le partenaire tiers dont elles émanent en tenant compte de toute objection de sa part.

Article 5 – Propriété intellectuelle

Il est expressément convenu par les Parties que la divulgation entre elles d'Informations Confidentielles au titre du présent Accord, ou la réception d'Informations Confidentielles d'un partenaire tiers, ne peut en aucun cas être interprétée comme conférant de manière expresse ou implicite à la Partie qui les reçoit, un droit de propriété quelconque sur les Informations Confidentielles ou sur tout droit, existant ou futur, de propriété intellectuelle ou autre relatif aux Informations Confidentielles.
Toutes les Informations Confidentielles et les supports communiqués et remis par une Partie ou un partenaire tiers sont et resteront la propriété exclusive de celui-ci.

Article 6 – Durée

Nonobstant sa date de signature, le présent Accord entrera en vigueur rétroactivement le 1er septembre de la première année d'inscription universitaire de l'Etudiant à Bordeaux INP et s'appliquera jusqu'à la fin du cursus de l'Etudiant au sein de Bordeaux INP.

Il n'y a pas de reconduction tacite. Toute prolongation des termes de l'Accord devra faire l'objet d'un avenant signé par les représentants dument autorisés de chaque Partie.

Article 7 – Loi applicable – Litige

7.1 L'Accord est soumis à la loi Française.

7.2 Tout différend entre les Parties relatif à l'existence, la validité, l'interprétation, l'exécution et la résiliation de l'Accord, que les Parties n'auront pu résoudre à l'amiable sera porté devant les Tribunaux français compétents.

Fait à Talence, en deux (2) exemplaires originaux, le ...../...../.....

L'Etudiant

Pour **Bordeaux INP**
Monsieur François CANSELL, Directeur Général

A NE COMPLETER QUE SI VOUS N'AVEZ PAS REALISE UNE INSCRIPTION SUR LE WEB

Bordeaux INP AQUITAINE

Dossier d'inscription administrative
Année universitaire 2017/2018

❑ 1A ❑ 2A ❑ 3A

❑ **1ère inscription à Bordeaux INP** ❑ **Réinscription n° étudiant**

➥ *Remplissez lisiblement en MAJUSCULES d'imprimerie* ***TOUS*** *les champs ci-dessous*

État civil

NOM (nom de jeune fille pour les femmes mariées)

PRENOMS (dans l'ordre de l'état-civil) 1er : 2ème : **3ème:**

NOM D'USAGE (nom marital)

Id National=BEA (sur relevé de notes du Bac après 95) ou INE

* Les zéros doivent être barrés pour les différencier de o. Les lettres doivent être indiquées en minuscules

Né(e) le / / Département ou Pays :

Ville (nom complet) : Arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille

Sexe : F M Nationalité :

Situation de famille de l'étudiant

1 ❑seul sans enfant *2* ❑en couple sans enfant
3 ❑seul avec enfant(s) *4* ❑en couple avec enfant(s) Nb d'enfants :

Avez-vous un handicap reconnu ? ❑Auditif ❑ Visuel ❑Moteur ❑Autre

Situation militaire

Étudiant né avant 1979 — *3* ❑ Exempté — *4* ❑ Service accompli

Étudiant né après 1979 — *6* ❑ APD effectué ou dispensé (fournir certificat) — *7* ❑ APD en attente

Scolarité antérieure

- Votre 1ère inscription dans l'enseignement supérieur français (après le Bac) Année -
- Votre 1ère inscription en université française (y compris IUT) ou à Bordeaux INP Année -

Nom de l'établissement et ville : Dépt :

- Votre 1ère inscription à Bordeaux INP Année -
- Bac français **:** Année d'obtention (année de Terminale) : Série : Mention : ❑TB ❑B ❑AB

ou équivalence **:** *0031*❑Bac étranger *0034*❑ESEU ou DAEU B *0036*❑Validation d'accès ❑ Autre

Lycée fréquenté (année de Terminale) Dépt :

Adresses

- **Adresse des parents**

Code Postal Ville

Pays : Téléphone : / / / / /

- **Hébergement**

1❑ Résidence Universitaire *2*❑ Foyer agréé *3*❑ Logement HLM CROUS
4❑ Domicile Parental *5*❑ Logement Personnel *6*❑ Chambre d'étudiant *7*❑ Autre

- **Adresse année en cours** *(si différente de l'adresse des parents)*

Code Postal Ville

Téléphone fixe: / / / / / Portable : / / / / /

Adresse électronique personnelle : @ .

Cadre réservé à l'Administration

Régime d'inscription

1 ❑ formation initiale hors apprentissage
2 ❑ formation continue hors ct de professionnalisation
3 ❑ reprise d'études non financée
4 ❑ formation par apprentissage
5 ❑contrat de professionnalisation

Statut

01 ❑ étudiant
02 ❑ auditeur libre
03 ❑ stagiaire formation continue

Catégorie Socioprofessionnelle

→ *Sans activité, cochez la case 82*

Etudiant		Père	Mère
10 ❑	Agriculteur exploitant	❑ 10	❑
21 ❑	Artisan	❑ 21	❑
22 ❑	Commerçant et assimilé	❑ 22	❑
23 ❑	Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus	❑ 23	❑
31 ❑	Profession libérale	❑ 31	❑
33 ❑	Cadre de la fonction publique	❑ 33	❑
34 ❑	Professeur, profession scientifique	❑ 34	❑
35 ❑	Profession information, arts, spectacles	❑ 35	❑
37 ❑	Cadre admin. et commerc. d'entreprise	❑ 37	❑
38 ❑	Ingénieur et cadre techn. d'entreprise	❑ 38	❑
42 ❑	Instituteur et assimilé	❑ 42	❑
43 ❑	Profession interm. santé et travail social	❑ 43	❑
44 ❑	Clergé, religieux	❑ 44	❑
45 ❑	Profession interm. adm. fonct. publique	❑ 45	❑
46 ❑	Profession interm. adm.&commerce des entrepr	❑ 46	❑
47 ❑	Technicien	❑ 47	❑

Etudiant		Père	Mère
48 ❑	Contremaître, agent de maîtrise	❑ 48	❑
52 ❑	Empl. civil, agent service fonct. publique	❑ 52	❑
53 ❑	Policier et militaire	❑ 53	❑
54 ❑	Employé administratif d'entreprise	❑ 54	❑
55 ❑	Employé de commerce	❑ 55	❑
56 ❑	Person. service direct aux particuliers	❑ 56	❑
61 ❑	Ouvrier qualifié	❑ 61	❑
66 ❑	Ouvrier non qualifié	❑ 66	❑
69 ❑	Ouvrier agricole	❑ 69	❑
71 ❑	Retraité agriculteur exploitant	❑ 71	❑
72 ❑	Retraité artisan, commerçants, chef d'entreprise	❑ 72	❑
73 ❑	Retraité cadre, profession intermédiaire	❑ 73	❑
76 ❑	Retraité employé et ouvrier	❑ 76	❑
81 ❑	Chômeur n'ayant jamais travaillé	❑ 81	❑
82 ❑	Personne sans activité professionnelle	❑ 82	❑
99 ❑	Non renseignée (inconnue ou sans objet)	❑ 99	❑

Activité professionnelle de l'étudiant : .....

Quotité travaillée : 1❑ temps complet 2❑ sup à mi-temps 4❑ inf. ou égal à mi-temps et > à 150h/trimestre ou 300h/an ❑ sans objet

Avez-vous le statut sportif ou artiste de haut niveau ? *1* ❑ niveau national *2* ❑ niveau régional *3* ❑ niveau universitaire

Aide financière principale

S ❑ Bourse sur critères sociaux

S ❑ Bourse du gouvernement français

T ❑ Bourse de mobilité

F ❑ Boursier gouvernement étranger (sans exonération)

P ❑ Exonération sur décision individuelle

D ❑ Bourse collectivités locales (sans exonération)

K ❑ Salaire (si plus de 150h / trimestre ou 300h/an)

J ❑ Ressources du conjoint

I ❑ Ressources des parents

Echanges Internationaux

A ❑ accueil en France *E* ❑ allant à l'étranger ❑ Sans objet ((SO)

Programme : *1* ❑ erasmus (Socrates) *5* ❑ autres programmes *6* ❑ autres programmes Union Européenne *7* ❑ autres programmes et accords bilatéraux

Pays : ..... . Etablissement : .....

Dernier établissement fréquenté l'année précédente

Etablissement à l'étranger *OU*

10 ❑ CPGE

10 ❑ établ. étranger sup ou secondaire

00 ❑ Université (y compris IUT)

01 ❑ BTS

02 ❑ CPGE

Etablissement en France

04 ❑ école ingénieur, classe prépa INP

05 ❑ établ. sup. privé

15 ❑ autre école (hors école ingénieur)

17 ❑ enseign. par correspondance

Etablissement : ..... . Dépt ou pays : ..... Année : ..... / .....

Situation de l'étudiant l'année précédente

→ *Déjà inscrit à Bordeaux INP l'an dernier, cochez la case E*

Etablissement à l'étranger

R ❑ CPGE

R ❑ Etabl. étranger d'enseign. supérieur ou secondaire

Etablissement en France

B ❑ BTS

C ❑ IUT

D ❑ CPGE

E ❑ École d'ingénieur, Prépa INP, CPI

H ❑ Université française et CPBx (hors IUT, IUFM, École ingé. univers)

S ❑ Autre établissement ou cursus

U ❑ Non scolarisé mais précédemment entré dans l'enseign. supéri.

Etablissement : ..... . Dépt : ❑❑❑ ou Pays : .....

Dernier diplôme

012 ❑ Attestation délivrée suite à CPGE en France

001 ❑ Baccalauréat français

002 ❑ DAEU

010 ❑ BTS

011 ❑ DUT

013 ❑ DEUG

040 ❑ Licence

050 ❑ Master 1 (Maîtrise)

072 ❑ MASTER

073 ❑ Diplôme d'ingénieur

079 ❑ Autre dip. 3e cycle hors dip. Ingé.

989 ❑ Diplôme d'établ. étranger sup

900 ❑ Aucun diplôme supérieur

Dépt : ❑❑❑ ou Pays : ..... Année : ..... / ..... Etablissement : .....

Enseignements à suivre cette année

Année d'études

- ☐ PREMIERE
- ☐ DEUXIEME
- ☐ TROISIEME
- ☐ ANNEE AMENAGEE

ENSEIRB MATMECA

- ☐ Electronique
- ☐ Informatique
- ☐ Math appl & Méca
- ☐ Télécom
- ☐ SEE
- ☐ RSI
- ☐ ***La Prépa de INP***
- ☐ ***ENSC***

ENSCBP

- ☐ Chimie-Génie Physique
- ☐ Agro Génie biologique
- ☐ Matériaux
- ☐ Mat. compos. méca.
- ☐ Agro Génie industriel
- ☐ ***ENSEGID***
- ☐ ***ENSTBB***

Êtes-vous ?

Redoublant ☐ Oui ☐ Non

Boursier ☐ Oui ☐ Non ☐ En attente

En formation continue ☐ Oui ☐ Non

En stage longue durée ☐ Oui ☐ Non

En césure ☐ Oui ☐ Non

Type CPGE suivie auparavant :

☐ MP *11201* ☐ MP* *11202* ☐ PC *11203* ☐ PC* *11204* ☐ BCPST *11209* ☐ PSI *11205* ☐ PSI* *11206* ☐ PT *11207* ☐ PT* *11208* ☐ TSI *11210* ☐ TPC *11211*

Cadre réservé à l'Administration

Profil

NO ❑ Inscription normale
ER ❑ Erasmus accueilli
AX ❑ Commiss. Exo école
FE ❑ Formation continue
SI ❑ Parallèle convention de site
B2 ❑ Exonération B2-mobilité
AP ❑ Apprenti
IN ❑ Exonération individuelle

Saisie Etape *O2* ❑ Bourse enseignement. Sup. *O1* ❑ Bourse gouvernement français

Situation sociale particulière BC ❑ En attente bourse *PN* ❑ Pupille de la nation *SS* ❑ Sécu. Sociale *FX* ❑ Formation continue exonérée

Affiliation Sécurité Sociale étudiante — OBLIGATOIRE

A/ Identifiez votre situation (pour vous aider, voir les sites des mutuelles) et pensez à joindre à votre dossier d'inscription les pièces justificatives de vos droits de couverture sociale :

Vous êtes **ETUDIANT SALARIE** (toute l'année univ.) → **COUVERT(E) PAR LA SECURITE SOCIALE DE l EMPLOYEUR**

Vous êtes **ETUDIANT ETRANGER** ressortissant **EEE** → **COUVERT(E) PAR LA SECURITE SOCIALE de son pays (sur justificatif)**

Vous êtes **ETUDIANT ETRANGER HORS EEE** + 3 mois en France → **SECU ETUDIANTE OBLIGATOIRE** LJ2dzN ú2dză **& PAYANTE si + 20 ans**

Sinon, vous avez des :

PARENTS COTISANT EN France

PROFESSION DU PARENT dont vous dépendez pour la Sécu — **Tranche d'âge**

	Avant 19 ans Né e après le 31/08/98	20 ans Né e entre le 1/09/97 et le 31/08/98	21/ 28 ans Né e entre le 1/09/89 et le 31/08/97	+ de 28 ans Né e avant le 1/09/89
TRAVAILLEURS SALARIES *Salarié du secteur privé, fonctionnaire de l'Etat, ouvrier d'Etat, salarié agricole ou exploitant agricole, Théâtre national, de l'Opéra, Comédie Française praticien conventionné (sauf profession libérale), Banque de France, agent des collectivités*	SECU. ETUDIANTE OBLIGATOIRE & GRATUITE	SECU ETUDIANTE OBLIGATOIRE & PAYANTE (gratuite si boursier)		S'adresser à la Caisse Primaire d assurance Maladie sauf dérogation ou cas particulier
TRAVAILLEURS NON SALARIES *Commerçant, artisan, profession libérale (travailleur non salarié, non agricole).*	COUVERT E PAR LA SECURITE SOCIALE DES PARENTS			
REGIMES SPECIFIQUES *Militaire, agent EDF-GDF, fonctionnaire international (ONU,…), agent de la RATP, personnel des Mines, clerc et employé de notaire, employé de la CCI de Paris*				
REGIMES DEROGATOIRES *Marine marchande, Port autonome de Bordeaux, , assemblée nationale) et fonctionnaire international (ONU,…) sur justificatif de couverture + 20 ans.*				
Agent SNCF				

PARENTS NE COTISANT PAS EN FRANCE ETUDIANT ETRANGERS → **SECU. ETUDIANTE GRATUITE** | **SECU ETUDIANTE OBLIGATOIRE & PAYANTE**

B/ Si vous devez vous affilier (sécurité sociale obligatoire, qu'elle soit gratuite ou payante), indiquer le centre payeur :

601 ☐ LMDE | 617 ☐ VITTAVI Réseau Emevia | ☐ Sans Objet

Responsabilité civile	**OBLIGATOIRE**

J'ai une **assurance responsabilité civile** scolaire et extrascolaire. ***(joindre l'attestation d'assurance mentionnant les stages)***

2 ❑ OUI, laquelle : ..... (Fournir l'attestation)

1 ❑ NON, je souscris une responsabilité civile auprès de : *300* ❑ LMDE *400 /* 18€ ❑ VITTAVI Réseau Emevia (AEV)/16,20€

L'Institut Polytechnique de Bordeaux rappelle que ni la responsabilité civile, ni la garantie individuelle ne sont couvertes par l'affiliation à la sécurité sociale ou l'inscription à Bordeaux INP**. VOUS DEVEZ DONC JUSTIFIER D'UNE ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE,** souscrite auprès d'une société d'assurance de votre choix ou d'une mutuelle étudiante, si vous n'êtes pas couvert par vos parents. Cette inscription est obligatoire pour les TD, ED, TP et stages.

Mutuelle facultative	**NON OBLIGATOIRE**

Je souhaite souscrire une mutuelle complémentaire, je suis informé-e de son caractère non obligatoire.
J'ai pris connaissance du statut et de la clause de tacite reconduction du contrat de mutuelle choisie.

Vu et pris connaissance
Signature :

LMDE*			VITTAVI Réseau Emevia*			
302 ❑	*303* ❑	*305* ❑	*402* ❑	*403* ❑	*404* ❑	*405*❑
Vitalité	Essentielle	Zen	Indispensable	Initiale	Confortable	Confortable +
154,20 €	275,4 €	415,2 €	85,8 €	128,64 €	217,56 €	272,64 €
**Responsabilité civile incluse*			**Responsabilité civile incluse*			

N° de Sécurité Sociale <u>de l'étudiant</u> (et non des parents) : | | | | | | | | | | | | | | | Clé | | |

Exactitudes des renseignements

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et déclare ne faire l'objet d'aucune sanction disciplinaire ni mesure d'exclusion dans un établissement supérieur français. Je déclare avoir pris connaissance de toutes les informations contenues dans les documents annexés au présent dossier et m'engage à règler les droits d'inscription.

A …… le ……/……/…….. Signature :

Décompte des droits

		Cadre réservé à l Administration
Droits d'inscription **(droit de scolarité national, BU, FSDIE)**	..... €	❑
Méd. Préventive	..... €	❑
Cotisation Sécurité Sociale + mutuelle + responsabilité civile :		
- Cotisation Sécurité Sociale étudiante :	..... €	❑
- Assurance Responsabilité Civile seule :	..... €	❑
- Cotisation mutuelle (incluant la responsabilité civile) :	..... €	❑
Contribution sportive *facultatif*	.....€	❑

Mode de paiement :
❑ Chèque ❑ Espèces

Droits étape :
Total : ..... €
N° quittance : .....
date : ..... / ..... / .....
Dossier validé ❑

Motif dossier incomplet :

L'inscription administrative est la seule inscription officielle : aucun résultat ne pourra être validé si l'inscription administrative n'a pas été prise en temps voulu au service de scolarité compétent.
DANS VOTRE INTERET, REMPLISSEZ VOTRE DOSSIER TRES SOIGNEUSEMENT.
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire.
Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, auprès du service des inscriptions.
*facultatif mais obligatoire pour accéder aux installations sportives